



Noisiel, le 5 juillet 2021

COMMUNIQUÉ

Après un premier accueil assez orageux en matinée lors du dépôt de la pétition sur le futur régime de télétravail local rédigée et signée à l'initiative des agents de l'ESI de Noisiel, le Chef d'ESI a souhaité exposer sa réponse aux représentants du personnel lors d'une entrevue organisée à sa demande en début d'après-midi.

Il en ressort que, selon le chef d'établissement, la nature particulière de l'ESI de Noisiel – un ESI de « support » – alliée à un volume d'activités télétravaillables insuffisant, ainsi que des équipes en effectif trop restreint ne permettrait pas à l'établissement de maintenir un collectif de travail suffisant.

Par conséquent, dépasser une journée de télétravail hebdomadaire dans un contexte où l'on passe d'un télétravail exceptionnel (pour cause de pandémie) à un télétravail protocolaire, donc « institutionnalisé », ne serait pas possible.

La Direction maintient donc sa position, sous réserve de voir ce que « donne » le télétravail à un jour hebdomadaire durant une période de quelques mois, à l'issue de laquelle un nouveau point sera fait.

Les éléments apportés ne constituent donc pas une réponse satisfaisante à notre revendication. Nous invitons les signataires et l'ensemble des collègues à se réunir pour débattre des moyens d'action à adopter pour infléchir la position de la Direction locale.